



Département du Morbihan

Mairie de Larmor-plage

République Française

Procès-verbal de la séance plénière du 29 avril 2022
du conseil municipal junior, en salle du conseil en mairie

Larmor-plage, le 29 avril 2022

Présents :

- Pour les élus juniors :

Margot ORDRONNEAU DAHIREL, Karl FALQUEHO, Mathys KAUFFMANN, Juliette CASANOVA, Nael FIERS, Lina FRIN, Marin PINEL, Foucalt CANNEVA DELAPORTE, Flavie BIMBENET, Maïa-Rose QUEYROY, Than NGUYEN-NGOC-DELSEL-CLAUDET, Yanael BUSNEL

Procuration : Lilwenn NIO donne procuration à Margot ORDRONNEAU DAHIREL ; Anton MASSE donne procuration à Than NGUYEN-NGOC-DELSEL-CLAUDET

- Pour les élus adultes : Patrice VALTON, Marie-hélène ROBIC, Marie-France NORMAND, Katerine GIANNI

- Pour la conduite de séance : Marion MERVEILLE

Secrétariat : Marion MERVEILLE, pour validité du compte-rendu : Foucalt CANNEVA

Introduction de la séance par Monsieur le maire, Patrice Valton, qui préside ce conseil municipal junior

Modalité de vote réexpliquée : à main levée, et franc. 2 mains levées si procuration en accord avec la décision. Comptage des mains levées : 2 élus adultes

- 1) Validation du compte-rendu de la réunion plénière du 22 janvier 2022 : unanimité à 14 voix pour
- 2) Validation de la participation de Than NGUYEN-GNOC à rejoindre la commission grand projet : unanimité à 14 voix pour
- 3) Validation des outils de communication avec les habitants : unanimité à 14 voix pour
 - Entre les élus du CMJ : sur leur adresse mail
 - Entre les habitants et les élus CMJ : sur l'adresse mail CMJ et les animateurs CMJ retransmette (pas de censure, mais protection par rapport au « défouloir »

- Transmission à faire également au service communication (Marion)-> c'est le canal officiel

Rappel : les commissions sont des lieux de travail, les plénières de validation.
Ce que les élus juniors échangent en dehors de ces canaux n'engagent qu'eux et non le cmj.

- 4) Validation des outils de communication avec les habitants hors numérique : à la majorité 13 voix pour
 - ➔ Sous la forme non-numérique, au sein des écoles
 - Public : affichage sur la vitre qui a permis de faire la campagne avec relais de parole
 - Privée : forum tous les 15 jours le vendredi
 - Kerpape : pas encore eu d'échange avec la structure
 - En dehors des écoles : A la maison des jeunes
 - La parole des élus juniors en dehors des éléments communiqués officiellement les impliquent individuellement

Dans le lien avec les écoles, M. Hervé souhaite recevoir les comptes-rendus des commissions (comme éléments de travail), M. La Fin souhaite que les animateurs CMJ préviennent le directeur s'il y a des démarches entreprises par les élus junior en lien avec l'école

Ces éléments de communication en présentiel dans le retour, avec le temps de mise en forme doivent être travaillés avec les élus juniors. Cela sera vu lors des commissions

- 5) Validation de la participation « d'invité extérieur » à la commission lors des commissions thématiques
 - Il s'agit ici de faire valoir la possibilité de passerelle entre les commissions, mais aussi de permettre à des personnes ressources d'être présente sur ces temps de travaux : unanimité à 14 voix pour.
- 6) Présentation de l'avancée des travaux des commissions
La prise de parole n'a pas été préparé en amont de la séance, il est convenu lors de la séance que l'animatrice interpelle ceux qui font partie des commissions pour qu'ils puissent présenter succinctement les idées travaillées. L'animatrice était garante du cadre (par rapport au temps de la séance, mais aussi de ne pas aller dans des détails)

Pour chaque idée, la place était ouverte aux questions.

Vous trouverez entre parenthèse les interventions, les apports d'éléments émis lors de la séance

- Commissions sécurité et solidarité :
 - Boîte à idées pour les enfants qui serait installée tout l'année sur le lieu d'installation de la boîte pour le père Noël et relevés par les élus juniors
 - Lutte contre la sédentarité (elle s'adresse à tous et pas que pour les personnes âgées)

- Point d'écoute autour du harcèlement dans les écoles (cela permet d'exprimer des choses)
 - Location de vélo et trotinette (intervention de monsieur le maire : la mobilité ne relève pas de la compétence communales, c'est Lorient Agglomération qui à cette compétence. Néanmoins, la mairie s'implique pour la poursuite du plan vélo)
 - Sécurité des pistes cyclables. Intervention de Monsieur le Maire : la sécurité publique relève de la compétence du maire, dans le pouvoir de police
 - Formation 1^{er} secours à destination des CM1- CM2 (ce n'est pas prévu dans le programme des actions des écoles pour cette année, ce qui ne ferait pas doublon)
- Commission environnement :
 - Fabrication d'hôtel à insectes
 - Atelier sur connaissance insectes pour les élus cmj et pour tous dans un 2nd temps de transmission
 - Organiser une sortie nature, un parcours pour tous (proposition de le faire également à vélo/ proposition d'installer des « observatoires » par exemple avec des longues vues
 - Installer des panneaux de « sensibilisation » explicatif
 - ➔ 2 personnes ressources sont nommées : Michel Collin, Entomologiste qui intervient au collège de Guidel ; John Danic agent au service technique, qui, selon monsieur le maire contribue au changement de la façon de faire pour la reconstitution de la faune et de la flore
 - Commissions grands projets :
 - Installation de jeux, notamment d'une poutre, d'un but de foot au toulhars, tyrolienne, filet à grimper fonction du budget (une élue junior interpelle sur le fait que « grand projet » est peut-être ambitieux par rapport au mandat et au budget alloué. Cela sera abordé au point numéro 8)
 - Commission loisirs, sport, animation, événements, aménagement de la ville :
 - Atelier de couture (de nombreuses questions sur ce point)
 - Atelier de relaxation, détente (présenté sous la forme d'un spa : rappel que ce n'est pas dans le budget du CMJ)
 - Atelier parkour (explication de ce qu'est cette pratique athlétique peu connue/ monsieur le maire met en avant la notion de responsabilité)
 - Mini-golf présenté comme projet spécifique, c'est-à-dire comme 2^{ème} point d'action du mandat des élus juniors

Les élus juniors ont voulu faire part de nouvelles propositions. L'animatrice rappelle le cadre de la séance : il s'agit d'informer tous les élus juniors des travaux des commissions et de voter pour les propositions définies par ces commissions. Les nouvelles idées pourront être exposées dans les commissions.

7) Décisions à l'ordre du jour :

Validation des premières actions de ce mandat d'élus junior

Il est défini que pour chaque commission : vote à main levée, possibilité de voter plusieurs fois. L'idée retenue (dans chaque commission) comme piste de travail sera celle ayant retenue le plus de voix.

Il est ainsi défini que par commission les projets prioritaires seront

- ➔ Commissions sécurité et solidarité :
 - Formation aux premiers secours
- ➔ Commission environnement
 - Organiser une sortie nature, un parcours pour tous
- ➔ Commission grand projet
 - L'installation de jeux à destination des CM1- CM2- collège
- ➔ Commission loisirs, sport, animation, événement, aménagement de la ville
 - Atelier parkour
 - Mini-golf présenté comme projet spécifique

Chacune des propositions sera ainsi soumise lors du conseil municipal adulte ou bureau municipal pour validation.

Un travail de chaque commission doit être effectif pour apporter des éléments pour passer de l'idée à la réalisation effective.

- 8) Proposition de refonte du nom de la commission « grands projets » en « grands projets et aménagement de la ville »
 - Refonte proposée par l'animatrice car : grands projets : terme peu lisible sur le contenu et sur les champs d'actions, doublon avec aménagement de la ville, et que la commission sport, loisirs, événement est déjà bien conséquente
 - ➔ Suite à cette proposition, il a été question de permettre aux élus de changer de commission.
 - ➔ N'ayant pas le temps de répondre correctement aux demandes, et ayant besoin de mesurer ce que cela implique dans la répartition des commissions, la proposition n'est pas prête pour être soumise au vote. Elle sera donc à l'ordre du jour de la prochaine plénière.
- 9) Questions diverses
 - Assiduité : il est important de pouvoir être présent dans les commissions, et des plénières car c'est un engagement pris lors de la mandature.
 - Lors des événements officiels, les élus juniors présents sont à titre de représentation, donc l'écharpe peut être portée.

Fin de séance à 19h30

Fait à Larmor- plage, le 30 avril 2022

Pour le conseil municipal junior :

Marion Merveille,
Animatrice CMJ, et secrétaire de séance

Yannael Busnel avec accord de Foucault
Canneva, Élu junior et en charge de la
relecture pour validation de ce compte-rendu